

La newsletter mensuelle

Nous vous offrons toutes les informations nécessaires concernant l'industrie et les nouvelles d'importation en Arabie Saoudite.

Le résumé de cette newsletter mensuelle présente les évolutions sur le marché saoudien ainsi que les nouvelles sur les modifications réglementaires apportées par l'organisation saoudienne de Normalisation, de Métrologie et de qualité (SASO) concernant les produits préparés pour la vente au Royaume d'Arabie Saoudite.

Tabseer participe à la troisième édition du Forum « Vision Golfe 2025 » à Paris



Tabseer participe à la troisième édition du Forum « Vision Golfe 2025 », qui se tiendra du 17 au 18 juin 2025 à Paris, en présence d'un groupe d'élite de représentants gouvernementaux, de chefs d'entreprises et de décideurs de France et des pays du Golfe.

Cette année le Forum se tiendra sous le thème « Des visions ambitieuses à un impact tangible : une nouvelle ère de coopération », le Forum examinera les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'investissement, de l'innovation et de la durabilité.

La participation de Tabseer à cet événement important s'inscrit dans le cadre de ses efforts continus pour soutenir la coopération internationale et faciliter l'accès des entreprises internationales, notamment les françaises, au marché saoudien conformément aux hautes normes de qualité et de conformité réglementaire.



Tabseer organise une webinaire sur « Exigences de l'obtention de la SQM pour les produits de barres d'armature et les plats en fer »

Tabseer a organisé un webinaire sur les exigences de l'obtention de la SQM pour les produits de barres d'armature et les plats en fer dans le secteur des produits de construction et des matériaux de construction. Le webinaire comprenait certains points, notamment, la définition de la marque de qualité saoudienne (SQM) et les avantages de son obtention, les normes techniques pour les produits de barres d'armature et les plats en fer, les exigences de l'obtention de la SQM, en plus du rôle de Tabseer en tant qu'organisme d'évaluation de la conformité.

« SABER » lance de nouvelles mises à jour concernant les codes douaniers des produits

L'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a annoncé la mise à jour d'un certain nombre de codes douaniers sur la plateforme électronique SABER, pour être soumis aux règlements techniques dans les 30 jours à compter du 4 juin 2025.

Les codes douaniers à mettre à jour comprennent un certain nombre de produits soumis au règlement technique pour les matériaux de construction, partie 4 : Briques, tuiles, céramiques et les articles sanitaires, règlement technique pour les matériaux de construction, partie 2 : les matériaux d'isolation et de revêtement de bâtiments et règlement technique pour les huiles lubrifiantes.

La SASO a également annoncé le remplacement de certains codes douaniers sur la plateforme électronique SABER à partir du 1^{er} juin 2025, en conjonction avec les mises à jour de l'Autorité de la Zakat, des Impôts et des Douanes (ZATCA).

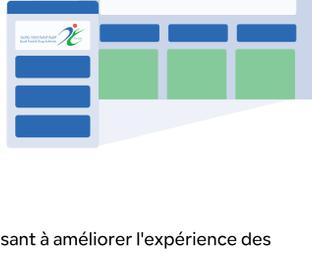


« La SFDA » annonce la suspension des anciens systèmes et l'adoption officielle de la plateforme « GHAD »

L'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) a annoncé l'arrêt de tous les anciens systèmes électroniques à partir du 18 juin 2025, après le lancement de la troisième et dernière phase de ses services alimentaires via la plateforme GHAD.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Autorité visant à améliorer l'expérience des clients, à faciliter les procédures d'enregistrement, d'importation, d'exportation et d'expédition des produits alimentaires, garantissant ainsi une meilleure efficacité et la continuité des chaînes d'approvisionnement.

L'Autorité invite les entreprises, les importateurs et les exportateurs à se connecter au nouveau système électronique et à mettre à jour les données de leurs produits enregistrés avant la date d'arrêt. Elle souligne que le non-mise à jour des données pourrait entraîner des interruptions de service pour la soumission des produits après la transition vers les nouveaux systèmes.



« la SFDA » adopte les nouvelles mises à jour des règlements techniques pour les produits cosmétiques

L'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) a annoncé l'adoption de mises à jour des deux règlements techniques :

- (SFDA.CO/GSO2024: 1943) intitulé « Produits cosmétiques – Exigences de sécurité dans les produits cosmétiques et les produits de soins personnels ».

- (SFDA.CO/GSO 2024: 2528) intitulé « Produits cosmétiques – Liste des allégations pour les produits cosmétiques et les soins personnels » en anglais et en arabe.

Les modifications les plus notables comprennent :

- Transformation des listes des matériaux (interdits, restreints, conservateurs, colorants, filtres UV) des deux règlements au site de l'Autorité « <https://www.sfda.gov.sa/ar/AllCosmeticList> »

- Modifications des références supplémentaires et ajout de nouvelles références, avec la correction de certaines notes linguistique.

« La SFDA » suspend la nomination d'un organisme d'évaluation de la conformité et appelle au respect des règlements et règles techniques approuvés

L'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) a pris la décision de suspendre la nomination de l'un des organismes d'évaluation de la conformité, après avoir surveillé plusieurs violations des dispositions du règlement pour la nomination des organismes d'évaluation de la conformité et de leur manuel d'exigences.

L'Autorité a expliqué que les violations comprenaient la délivrance de certificat de conformité de l'expédition de produits non conformes aux réglementations techniques et aux normes approuvées, la violation des tâches prévues dans les audits et les inspections, en plus de non-respect des mécanismes approuvés de prélèvement d'échantillons.

L'Autorité a souligné la nécessité pour tous les organismes de la conformité de se conformer au règlement de nomination des entités et à leur manuel d'exigences, notant que la violation des tâches techniques ou administratives entraîne l'application de sanctions légales, qui peuvent aller jusqu'à la suspension, la réduction ou l'annulation du domaine de nomination.



« La SFDA » reçoit le prix du Roi Abdelaziz pour la qualité

La SFDA a reçu le Silver Award lors de la septième session du King Abdelaziz Quality Award pour les meilleures pratiques de qualité dans le secteur gouvernement.

Cette réalisation reflète l'engagement de l'autorité à consolider les concepts de qualité et d'excellence institutionnelle dans toutes ses activités, conformément à son quatrième plan stratégique, qui aspire à devenir un leader mondial dans tous les domaines de son travail.

Le prix de la qualité du Roi Abdelaziz est une norme nationale de premier plan pour évaluer la performance institutionnelle, promouvant une culture d'excellence et soutenant la compétitivité, reflétant le développement de la scène de la qualité et de l'excellence institutionnelle dans le royaume.

« La SFDA » annonce le début de la mise en œuvre des nouveaux règlements techniques pour renforcer la transparence et les choix sains des consommateurs

L'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) a annoncé la mise en œuvre imminente de nouvelles réglementations alimentaires visant à renforcer la transparence alimentaire et à fournir suffisamment d'informations aux consommateurs lorsqu'ils mangent au restaurant, leur permettant de prendre des décisions éclairées en matière d'alimentation.

La SFDA a souligné qu'à partir du premier juillet 2025, les établissements alimentaires s'engageront à afficher des informations nutritionnelles détaillées dans les menus alimentaires, notamment en plaçant l'étiquette "navigation" comme guide à côté des repas riches en sel, en divulguant la teneur en caféine des boissons et en clarifiant le temps nécessaire pour brûler les calories résultant de la consommation de repas.

L'Autorité a souligné que ces exigences s'appliquent à tous les menus alimentaires, qu'ils soient papier ou électroniques et incluent les plateformes électroniques de commande de nourriture.



هيئة الزكاة والضريبة والجمارك Zakat, Tax and Customs Authority



« La ZATCA » remporte trois prix internationaux dans les services de centre d'appels

L'Autorité saoudienne de la Zakat, des Impôts et des douanes (ZATCA) a réalisé une nouvelle réalisation en recevant trois prestigieux prix internationaux de l'Organisation Mondiale des Centres de Contact au niveau de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique, pour la performance de son centre d'appels, lors de la cérémonie qui s'est tenue récemment dans la capitale allemande Berlin, avec une large participation de grandes entités locales et internationales.

L'autorité a remporté le Gold Award du meilleur Centre de contact pour les campagnes externes "Best Outbound Campaign", le Gold Award du meilleur centre de support pour le service client "Best Help Desk", en plus du Silver Award du meilleur Centre d'appels gouvernemental pour le service client "Best in Customer Service", en concurrence avec un certain nombre d'agences gouvernementales et du secteur privé.

« le Centre d'accréditation saoudien » célèbre la journée internationale de l'accréditation 2025



Le Centre saoudien d'accréditation a organisé un événement spécial à l'occasion de la Journée mondiale de l'accréditation 2025, qui tombe le 9 juin de chaque année, sous le slogan "Accréditation : Renforcer les petites et moyennes entreprises au royaume d'Arabie Saoudite", en présence d'un certain nombre de fonctionnaires, de représentants d'entités gouvernementales et privées, et d'un groupe de spécialistes et de personnes intéressées par le domaine de la qualité et de l'accréditation.

Le programme comprenait la présentation d'une série de présentations à un groupe de spécialistes, au cours desquelles ils ont passé en revue les expériences et les initiatives qui soutiennent l'infrastructure de qualité et renforcent l'autonomisation des entreprises dans divers secteurs.

Le Centre d'accréditation saoudien est l'entité nationale officiellement autorisée à fournir des services d'accréditation aux organismes d'évaluation de la conformité du Royaume et à améliorer leur efficacité, à contribuer à l'amélioration de l'infrastructure de qualité et à soutenir l'économie et la prospérité du Royaume.